Cinquante troisième année. - N ° 225 A Vendredi 22 novembre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial ..... 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

## BODACC « A »

## Annonce n° 232

## 31 – HAUTE-GARONNE

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

## Ventes et cessions

823 745 831 RCS Toulouse.
**SVPP.**
*Forme :* Société par Actions Simplifiée.
*Capital :* 5000.00 EUR.
*Adresse :* 37, Chemin Des Palanques Sud, 31120 Portet-sur-Garonne.
*Oppositions :* Art. L.236-14 du code de commerce.
*Commentaires :* SARL CROZES SARL au capital de 10.000 € Siège social : 37, Chemin des Palanques Sud SVPP 31120 PORTET SUR GARONNE RCS TOULOUSE 501 480 834 SAS à actionnaire unique au capital de 5.000 € Siège social : 37, Chemin des Palanques Sud 31120 PORTET SUR GARONNE RCS TOULOUSE 823 745 831 AVIS D'UN PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIETE SVPP PAR LA SOCIETE SARL CROZES 1. L'évaluation de l'actif et du passif de la société SVPP qui doit être transmis à la société SARL CROZES est de : - Montant de l'actif : 30.065,02 € - Montant du passif : 24.547,05 € 2. La société SARL CROZES, Société Absorbante, détenant la totalité des actions composant le capital de la société SVPP, Société Absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la Société Absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de parts sociales émises par la Société Absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 3. Il est prévu un boni de fusion de 517,97 €. 4. Dépôt du traité de fusion : le traité de fusion établi le 13 novembre 2019 a été déposé au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, le 19 novembre 2019, au nom de la société SARL CROZES, Société Absorbante, et de la société SVPP, Société Absorbée. Pour avis. Le gérant de la Société SARL CROZES. Le président de la Société SVPP..